

Trajectoires et données contextuelles

C. Bonvalet et A. Bringé, avec la collaboration de G. Taché

INED

Les limites des analyses de trajectoires individuelles, sans référence aux contextes social et spatial.

Des études portant sur les trajectoires résidentielle et géographique d'une génération d'habitants d'Ile-de-France, ont été préalablement effectuées à partir de l'Enquête « Biographie et Entourage » menée par l'Ined de mars 2000 à septembre 2001. Cette enquête reconstitue notamment les histoires familiales, résidentielles et professionnelles de 2830 enquêtés résidant en Ile de France nés entre 1930 et 1950. Ces histoires sont collectées de manière rétrospective depuis l'enfance. Il est ainsi possible de reconstituer les parcours logement et les parcours géographiques de ces générations, l'un des objectifs de l'enquête étant d'étudier les changements urbains depuis les années 1930, en particulier les migrations vers la ville et les phénomènes de périurbanisation. Les résultats de ces analyses ont notamment fait l'objet de publications [Bonvalet, 2006] ou de communications à des colloques [Bonvalet *et alii*, 2007]

Elles ont notamment permis de définir plusieurs types de trajectoires de déplacement dans l'espace urbain de l'Ile-de-France, mettant en évidence le caractère centripète ou centrifuge de ces déplacements, selon la période du cycle de vie [cf. Annexe 1]. Des classes ont pu être définies selon le type de trajectoire mis en œuvre, à l'aide d'une analyse harmonique, bâtie sur la localisation résidentielle des individus de leur cycle de vie découpé en périodes. Cette analyse repose sur une AFC suivie d'une classification à partir d'un tableau de contingence indiquant la proportion de temps passé dans chaque état dans chacune des périodes [Barbary, 1998]. Les représentations par classe peuvent ensuite être effectuées sous la forme de chronogrammes [cf. Annexe 2]

A côté de ces études concernant la trajectoire géographique, des études ont été effectuées afin d'analyser la trajectoire résidentielle des individus, et d'indiquer si une stratégie pouvait émerger quand à l'évolution géographique des individus.

L'analyse des entretiens semi-directifs passés après l'enquête sur une sous-population de 80 individus a permis de mettre en évidence différentes logiques résidentielles –économiques, familiales, professionnelles, sociales [Authier, Bonvalet, Levy, 2010] et d'articuler les parcours-logement et les trajectoires géographiques en restituant le sens des interactions entre trajectoires. Au terme de ces analyses, il nous reste encore à analyser de façon conjointe quantitativement ces études de trajectoires, mais préalablement à cette phase, une redéfinition des objets d'étude nous a semblé nécessaire.

En effet, l'étude des trajectoires géographiques avait été effectuée en scindant l'Ile de France en 3 groupes, Paris Intra-Muros, Petite Couronne et Grande Couronne. Ce découpage visait à mieux comprendre les phénomènes de périurbanisation et à essayer de quantifier les mouvements de retour en centre ville. Mais au delà de déplacements au sein ou à travers ces entités, l'individu se déplace (ou ne se déplace pas) au sein d'un espace géographique socialement situé et qui de plus se transforme mouvant au cours du temps (valorisation des espaces centraux, dévalorisation de zones pavillonnaires, paupérisation des HLM...). Si l'espace géographique évolue dans le temps, il en est de même de l'espace social appréhendé à partir des classes sociales. La période d'étude, 1950-2000, se caractérise par de profondes modifications des catégories sociales : Augmentation des cadres supérieurs et importance absolue de cette catégorie en région parisienne (24,7% de la population des ménages en 2005, source Insee), forte diminution de la population ouvrière (ne représentant plus que 15,5% de la population des ménages en Ile de France en 2005). L'analyse des entretiens a montré que la décision de se déplacer d'un individu au sein d'un espace géographique ne se fait donc pas au hasard, mais dépend de la composition sociale de cet espace à un instant donné. La stratégie de déplacement d'un individu peut alors se faire sous la contrainte d'un environnement social qui se détériore, comme celle de s'enraciner peut se faire dans le cadre d'un environnement social qui s'améliore. De même, son déplacement sera régi par un environnement social d'arrivée plus ou moins en accord avec son environnement de départ, fonction de ses souhaits d'évolution en matière de statuts social et résidentiel.

On voit donc à ce niveau que la seule prise en compte d'un cadre géographique très large (Paris, petite couronne et grande couronne), actuel de surcroît, ne fait pas intervenir d'élément de typologie sociale du lieu d'habitation, perçu par l'individu au moment de sa décision de migrer (ou de non migrer).

Nous avons donc traité dans un premier temps les caractéristiques sociales du moment de l'espace géographique des enquêtés. Nous avons essayé de caractériser les communes par un indicateur social du moment, en construisant des classes à partir du ratio du nombre de cadres sur le nombre d'ouvriers présents dans la commune. La caractéristique considérée a été la CSP du chef de ménage.

Les données complémentaires ont été obtenues auprès du Centre Maurice Halbwachs¹, et étaient disponibles au niveau communal pour les recensements depuis 1962 jusqu'en 1999. Pour chaque recensement, nous avons calculé pour chaque commune le rapport Nombre de Cadres / Nombre d'Ouvriers et découpé l'ensemble des communes d'Ile de France en 4 classes (20%, 50%, 80%, 100%).

Ensuite nous avons considéré pour chaque individu un ensemble de points :

- A chaque fois qu'il effectue un déplacement, la commune d'arrivée se situe-elle dans la même classe sociale que la commune de départ ? Si non, il y a transition d'un état vers un autre état. Si oui, il se déplace dans un espace de même structure sociale.
- A chaque recensement, la commune où il réside change-t-elle de positionnement relatif par rapport à l'ensemble des communes ? Si non, l'individu reste dans un environnement social figé. Si non, son environnement social se détériore (passage de la commune dans une classe inférieure par rapport au recensement précédent), ou s'améliore (passage dans une classe supérieure).

¹ Nous remercions Alexandre Kych pour sa disponibilité et la rapidité de transmission des données

Les méthodes effectuées sont identiques à celles effectuées précédemment, et présentées à une échelle purement géographique à un colloque² en 2007. Cette approche a ensuite été enrichie avec l'intégration de données contextuelles du moment, et a fait l'objet d'une communication en 2008 lors d'un séminaire organisé par le GRAB à Québec. Depuis, ces analyses ont été affinées, notamment au niveau de la caractérisation des communes.

En effet, nous ne disposons des caractéristiques sociales des communes uniquement aux différents points de recensements (1962, 1968, 1975, 1982, 1990, 1999). Nous avons effectué une interpolation linéaire annuelle entre deux recensements successifs, afin de pouvoir caractériser les changements de catégorisation sociale des communes chaque année, que l'enquêté migre ou non. Nous avons pris les caractéristiques de la commune en 1999 pour les (rares) déplacements entre 1999 et 2001.

Ce type d'élément additionnel permet de replacer l'individu dans son contexte à l'instant t , et comprendre sa décision par rapport à une connaissance de son environnement à ce même instant.

Ces analyses harmoniques ont été complétées par d'autres méthodes d'analyses biographiques prenant en compte ces éléments contextuels, telles des régressions logistiques à temps discret.

Cette démarche permet de prendre en compte les caractéristiques de l'environnement social de l'individu à l'instant t , et non à l'enquête. Il faudrait effectuer une caractérisation similaire des statuts résidentiels, en caractérisant chaque commune par son type d'habitat du moment. Un logement HLM peut revêtir un progrès social à un certain moment de la trajectoire sociale d'un individu, mais par contre représenter un habitat dégradé quand ce logement HLM est lui-même devenu synonyme d'habitat dégradé. Il conviendrait donc de définir une typologie des types d'habitat à chaque recensement. On pourrait reprendre des travaux analogues à ceux de J.P. Levy, qui segmente l'habitat en 5 groupes dont la composition morphologique est mouvante au cours du temps [Bonvalet *et alii*, 2007].

² "Approches quantitatives et qualitatives des mobilités : quelles complémentarités ?" (7ème colloque du groupe de travail "Mobilités spatiales et fluidité sociale de l'AISF)

Bibliographie :

[1] Authier JY., Bonvalet C., Lévy J.P., 2010, Actes du colloque Jacques Cartier, PUL Lyon, A paraître.

[2] Barbary O., Pinzon-Sarmiento L.M., 1998, L'analyse harmonique qualitative et son application à la typologie des trajectoires individuelles, Maths. Inf. Sci. Hum n°144

[3] Bonvalet C., Bringé A., Robette N., 2007, Les trajectoires géographiques des Franciliens : un exemple de complémentarité quantitatif-qualitatif, colloque « Approches quantitatives et qualitatives des mobilités : quelles complémentarités ? », (7ème colloque du groupe de travail "Mobilités spatiales et fluidité sociale" de l'AISF)

[4] Bonvalet Catherine *et alii.*, 2007, Vieillesse de la population et logement : les stratégies résidentielles et patrimoniales. Paris, La Documentation Française, (actes du séminaire Patrimoine immobilier et retraite organisé par le Ministère de l'Équipement (PUCA))

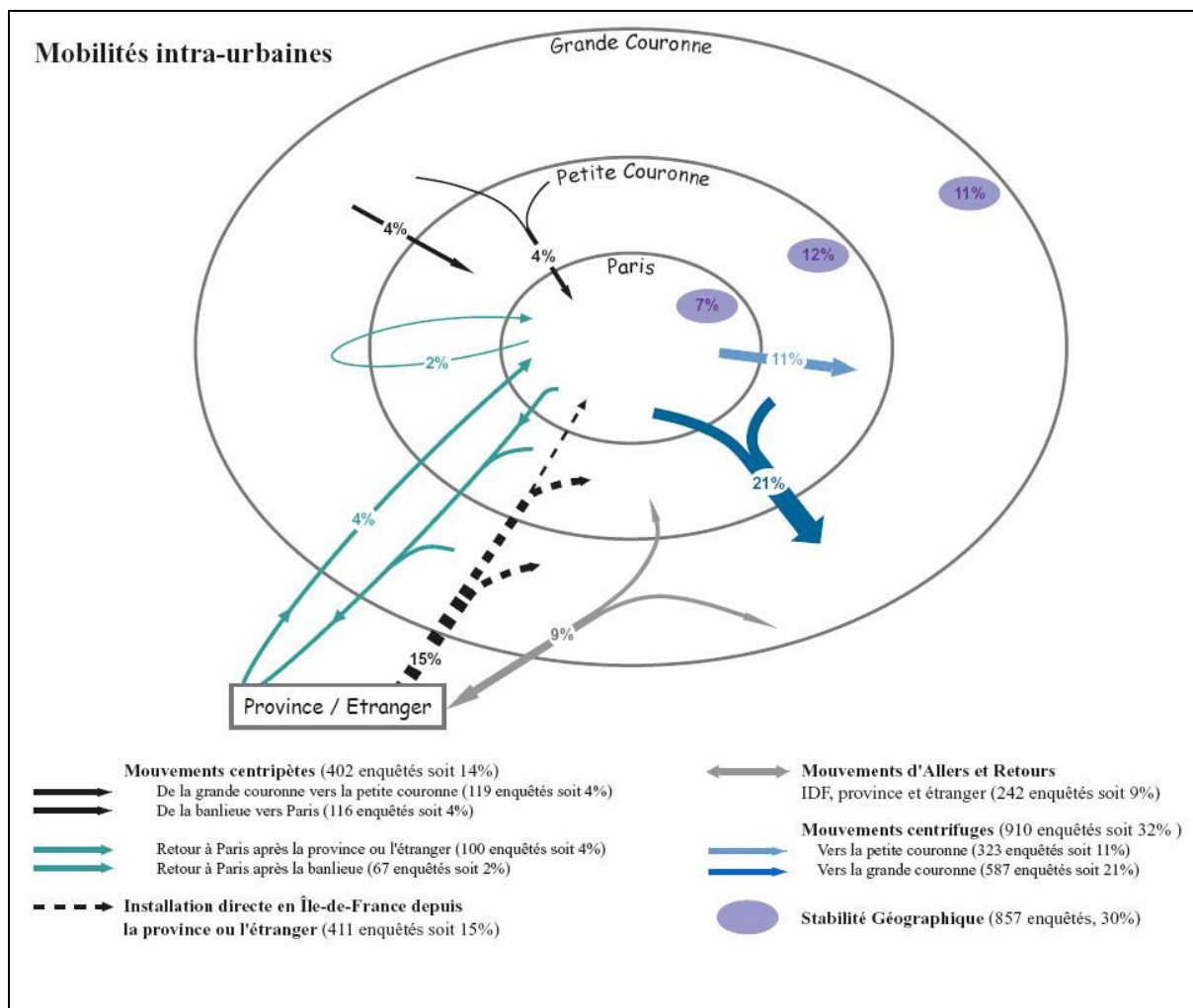
[5] Bonvalet C., 2006, Trajectoires résidentielles des Franciliens âgés de 50 à 70 ans, Paris, IAURIF, note rapide 376/H.

[6] Lévy Jean-Pierre, 2003, Peuplement et trajectoires dans l'espace résidentiel : le cas de la Seine-Saint-Denis, INED, Population n° 3- page 365

[7] Pinçon-Charlot Monique, Pinçon Michel, 2004, Sociologie de Paris, La Découverte

[8] Robette N., Thibault N., 2006, Les itinéraires familiaux des Franciliens nés entre 1930 et 1950 : analyser et classer des trajectoires démographiques complexes, communication au colloque L'État social à l'épreuve des parcours de vie, AISLF, Liège, 26 Septembre 2006

Annexe 1 :



Annexe 2 :

